

Pour diffusion immédiate

Communiqué

Pour favoriser le développement du transport collectif Lancement d'une étude sur l'utilisation potentielle des emprises ferroviaires et autoroutières

(Québec, le 25 mai 2009) – La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et le ministère des Transports du Québec (MTQ) annoncent la réalisation prochaine d'une étude sur l'utilisation potentielle des emprises ferroviaires et autoroutières du territoire métropolitain de Québec pour le développement du transport collectif. Cette étude, dont les coûts ne pourront dépasser 250 000 \$, sera réalisée grâce à la participation financière du MTQ et de la CMQ et en collaboration avec le Groupe de travail sur la mobilité durable présidé par le maire de Québec, monsieur Régis Labeaume, les villes de Québec et Lévis, les municipalités régionales de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier et de L'Île-d'Orléans, le Réseau de transport de la Capitale et la Société de transport de Lévis. C'est la Communauté métropolitaine de Québec qui sera maître d'œuvre du projet.

La région métropolitaine de Québec compte plus de 400 kilomètres d'emprises ferroviaires et 125 kilomètres d'autoroutes. « Il nous apparaît nécessaire de préciser le potentiel d'utilisation de ces emprises comme moyen d'étendre et d'implanter de nouveaux services de transport collectif dans la région métropolitaine de Québec, dans un contexte de développement durable, de prospérité économique et de qualité de vie de la population », de dire Madame Julie Boulet, ministre des Transports du Québec.

L'étude sera réalisée sur une période de douze mois. « Nous devons examiner l'achalandage potentiel de ces diverses emprises à des fins de transport collectif. Je veux connaître les options de transport en commun envisageables pour chacune d'entre elles, les façons d'intégrer les nouveaux services aux services existants, les avantages et les coûts des options décrites, la faisabilité technique de ces options ainsi que les gains attendus des nouveaux services en termes de temps de parcours et de réduction de la congestion routière, des émissions polluantes et des accidents », d'ajouter monsieur Régis Labeaume, président de la CMQ.

« Le développement économique que connaît la région métropolitaine de Québec nécessite une évaluation des moyens possibles pour accroître l'offre de service à la population en matière de transport collectif. Cette étude permettra la recherche de solutions durables qui

s'harmonisent avec les besoins et les habitudes de vie des citoyens de la grande région de Québec », a rappelé monsieur Sam Hamad, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

« Cette étude permettra également d'entrevoir les moyens d'étendre et d'implanter de nouveaux services de transport collectif sur le territoire de la rive-sud de Québec » ajoute monsieur Laurent Lessard, ministre responsable de la région de Chaudière-Appalaches.

En effet, depuis 2004, les temps de parcours moyens aux heures de pointe se sont accrus sur les tronçons les plus achalandés des deux rives du Saint-Laurent.

En terminant, précisons que la présente étude s'inscrit dans le cadre des responsabilités de la Communauté métropolitaine de Québec en matière de planification, de coordination et de financement du transport métropolitain.

- 30 -

Sources : Benoît Massicotte
Coordonnateur aux communications
et aux consultations, CMQ
(418) 641-6250, poste 1210

Jolyane Pronovost
Attachée de presse
Cabinet de la ministre des Transports
et ministre responsable de la région
de la Mauricie
(418) 643-6980

Pour information : Louise Villeneuve
Conseillère en communication
Direction de la Capitale-Nationale
Tél. : 418 643-1911